

## LE CYCLE MATERNEL

# « Il faut y mettre le paquet car c'est le lieu de la socialisation »

Parmi les mesures majeures reprises dans le futur Pacte pour un enseignement d'excellence, on retrouve notamment plusieurs points qui concernent le cycle maternel. Trois changements de taille sont à noter.

## ● Raphaëlle GILLES

**1. L'obligation de fréquentation dès l'âge de 5 ans** C'est sans doute ici le point le plus important concernant le cycle des années de maternelle. Dès la rentrée 2018, si les réflexions des groupes de travail ont abouti d'ici le 21 juillet comme espéré, la troisième maternelle sera obligatoire pour les bambins. Avec, à terme, mais sans délai fixé, la volonté d'étendre cette obligation dès la première année. « Cette obligation de fréquenter la maternelle me tient vraiment à cœur, explique la ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns (cdH). Fin 2014, début 2015, comme parlementaire, j'avais déjà déposé un texte sur le sujet. Ce n'est donc pas quelque chose qui tombe du ciel. L'obligation scolaire est une loi fédérale et les Flamands ne sont pas prêts à la rediscuter mais de leur côté, ils ont pris un décret qui impose tout de même une fréquentation d'un certain nombre de demi-journées pour passer en première primaire. De notre côté, on commence donc avec une obligation dès 5 ans. »

Avec cette mesure, le Pacte d'excellence veut avant tout

confirmer l'importance du cycle maternel. Pourquoi ? « Il est très important d'y mettre le paquet car le maternel, c'est le lieu de la socialisation, le lieu d'apprentissage de la culture scolaire et le lieu d'apprentissage de la langue d'enseignement, poursuit Marie-Martine Schyns. Ce sont des prérequis très importants pour la suite. L'obligation de fréquentation, c'est la possibilité de donner à tous la même base avant l'école primaire. Et la présence de l'enfant est importante aussi pour créer ce lien entre la famille et l'école. »

Cette mesure devrait donc être en route pour septembre 2018. Histoire notamment de prévenir les parents des enfants de deuxième maternelle dès la rentrée prochaine. « Il faut enfin savoir que 97 % des enfants sont inscrits en troisième maternelle mais la fréquentation n'est pas assidue. Le but avec l'obligation scolaire dès 5 ans, c'est donc de garantir la fréquentation et de raccrocher les 3 % pas encore inscrits. »

**2. Le renforcement de l'encadrement** Le Pacte prévoit également d'accorder des budgets supplémentaires afin de renforcer l'encadrement du maternel (instituteurs,

puériculteurs, logopèdes...). « Le taux d'encadrement en Fédération Wallonie-Bruxelles est inférieur à la moyenne de l'OCDE (NDLR : l'Organisation de coopération et de développement économiques) », précise la ministre de l'Éducation.

Dans un premier temps, 50 millions € seront octroyés aux écoles sur trois ans entre 2017 et 2019. Ensuite, il s'agira de 50 millions € annuels. « Le modèle de répartition est encore en construction et n'est pas défini mais ce qui est certain, c'est que nous voulons que l'école garde la possibilité de choisir comment elle veut utiliser son enveloppe. Elle doit garder une certaine autonomie. »

**3. Définir un référentiel de compétences** C'est aussi une nouveauté prévue pour le cycle des plus petits. Pour 2019, l'enseignement maternel devrait se doter d'un référentiel commun à tous les établissements afin de fixer les compétences à atteindre. « Il s'agit là de fixer une liste d'attendus communs en insistant bien sur le fait qu'on ne veut en aucun cas « primairiser » le maternel. La pièce maîtresse doit rester le jeu pour permettre l'apprentissage », conclut Marie-Martine Schyns. ■

## Notre série...

● **Raphaëlle GILLES**

**L'**enseignement est un vaste et beau débat. Encore plus depuis que le fameux Pacte pour un enseignement d'excellence suscite les interrogations, confronte les opinions.

Durant sept jours, *L'Avenir Verviers* a décidé de se plonger dans les coulisses de ce Pacte. Cette mégaréforme de l'enseignement dont les premières mesures entreront en vigueur dès la prochaine ren-

trée scolaire et apporteront des changements de taille pour les élèves, les professeurs, les directeurs et les parents.

Puisqu'il est impossible de reprendre de façon exhaustive toutes les modifications reprises dans ce document de plus de 300 pages, nous avons sélectionné sept thématiques différentes. Pour parler de chacun de ces aspects et pour ouvrir le débat dans nos pages, nous avons interrogé la ministre compétente, Marie-Martine Schyns (cdH), mais également des pros du terrain, ceux qui sont confron-

tés aux réalités du monde de l'enseignement chaque jour...

1. **Ce samedi : ça bouge pour le cycle maternel, entre obligation de fréquentation dès 5 ans et augmentation des moyens alloués.**

2. Lundi : élaboration d'un tronc commun jusqu'à 15 ans. Avec un effet majeur : limiter le redoublement.

3. Mardi : renforcement du secondaire supérieur qualifiant, bonne ou mauvaise chose ?

4. Mercredi : formation et évaluation des enseignants. Quid de la formation initiale et continue ? Les éva-

luations, futures sanctions ?

5. Jeudi : prôner l'école inclusive. Ne pas amplifier les distinctions entre élèves, c'est réalisable ? Tant au niveau socio-économique, qu'au niveau des besoins spécifiques des élèves.

6. Vendredi : professionnalisation du métier de directeur. Le chef d'établissement verra son « leadership » renforcé. Bonne nouvelle ?

7. Samedi : organisation du rythme scolaire. Revoir l'organisation de l'année scolaire des élèves, pourquoi ? ■

## Gratuité scolaire, oui mais quoi ?

**D**ès 2018, il est également attendu de lancer le concept de gratuité scolaire, en démarrant par le cycle maternel. Mais l'école n'est-elle pas censée être déjà gratuite ? « C'est l'accès à l'enseignement qui est gratuit, explique Marie-Mar-

tine Schyns. Mais cela ne veut pas dire que les écoles ne peuvent pas répercuter certains frais sur les élèves. Mais il y a une liste claire de ce qu'on peut faire ou non (photocopies, garderies...). Mais il est hors de question par exemple de faire payer un minerval.

L'accès est gratuit. Mais notre objectif, à terme, c'est la gratuité, selon le niveau d'études et le type de frais, tout en tenant compte des modalités de financement des réseaux. Il serait difficile de demander les mêmes modes de fonctionnement alors que les moyens sont

différents entre les réseaux. Mais notre première mesure sera donc de supprimer tous les frais scolaires en maternelle. » ■ **R.G.**

### LE CYCLE MATERNEL

## Qu'en dit la spécialiste ? « Le principal, c'est que l'enfant soit stimulé »

**La maternelle, une étape cruciale pour les bambins et leur développement ?**

Questions à la pédopsychiatre Sophie Barnabé.

● **Interview :**  
**Raphaëlle GILLES**

**Sophie Barnabé, vous êtes pédopsychiatre au Service de santé mentale de Verviers. Quelle est l'importance de l'école maternelle ?**

Il y a plusieurs enjeux mais l'intérêt principal est sans conteste la sociabilisation de l'en-

fant et ses capacités à développer ses apprentissages. Il va découvrir l'autre, comprendre l'appartenance à un groupe. Pour le moment, l'école maternelle est axée sur l'apprentissage des prérequis, sur le dessin, le jeu, le graphisme, la psychomotricité. Ce sont plein de choses dont l'enfant peut profiter. Mais cela dépend

aussi de l'école. Sachant quand même que ces prérequis peuvent aussi s'apprendre en dehors des murs de l'école. Mais ce sont des choses qui sont vraiment bénéfiques pour les enfants.

**C'est donc important pour le développement de l'enfant ?**

Oui, tout à fait mais ce qui compte, c'est ce qui est mis en place pour l'enfant. C'est beaucoup mieux que l'enfant en bas âge fréquente l'école maternelle plutôt qu'il ne fasse rien du tout et ne soit pas stimulé. Mais on pourrait aussi imaginer d'autres choses que l'école maternelle pour développer ses capacités. C'est parce que l'école maternelle a

été mise en place qu'on la prend comme référence. Mais le principal, c'est que l'enfant soit stimulé le plus possible. Tout dépend aussi de comment il est stimulé à la maison.

Et il y a une grosse différence entre les enfants qui ont été stimulés et ceux qui ne l'ont pas été. Tout dépend donc vraiment aussi de la stimulation en dehors du cadre scolaire. Une chose importante avec l'école, en plus, c'est aussi le

côté social, le fait que tout le monde soit soumis à la même chose. Ça permet aussi aux enfants de se rapprocher entre eux.

#### **L'obligation scolaire dès la maternelle, une bonne chose ?**

Par rapport au développement, à l'égalité sociale, oui, je pense que c'est une bonne chose. Maintenant, il pourrait y avoir des alternatives autres que l'école pour le développement

de l'enfant. Tout dépend toujours de l'âge de l'enfant mais on constate quand même de grosses différences entre les enfants qui sont en maternelle ou pas, notamment en matière d'acquis. Mais tout ça peut se poser aussi en parlant du fait de fréquenter la crèche par exemple. Par contre, il faut garder en tête que l'école, ce n'est pas rentrer dans des cases non plus. Ça ne doit pas être réducteur pour l'enfant. ■

## LE CYCLE MATERNEL

# « C'est bien simple, l'école maternelle, c'est la base ! »

**Et les profs, ils en pensent quoi de la réforme du maternel ?** Reportage de terrain et partage d'expériences à l'école du Nord, à Verviers.

● **Raphaëlle GILLES**

**D**u côté de l'école communale du Nord, à Verviers, Caroline Defossé, défend fermement l'enseignement maternel. « C'est bien simple, l'école maternelle, c'est la base ! L'enfant s'y développe, il participe à diverses activités touchant au langage, aux mathématiques, à la sociabilisation. Si on prend l'exemple d'une pyramide, le maternel, c'est la fondation. Et comme pour une maison, si la fondation n'est pas solide as-

sez... »

C'est donc avec confiance qu'elle accueille le renforcement prévu dans le cycle des plus petits élèves. Pour elle, par exemple, l'obligation de fréquenter l'école maternelle dès 5 ans est bénéfique. « C'est une très bonne chose surtout du moment où on nous demande de fonctionner selon un cycle 5-8 ans. Selon le milieu socioculturel des enfants, il est aussi important de rappeler que l'école maternelle n'est pas une garderie. Si la scolarité n'est pas régulière en maternelle, il n'y a rien à faire, le suivi, après, pourra être compromis. Par contre, une obligation pour les plus jeunes encore, là, je suis plus mitigée... Certains sont encore fort petits et cela dépend alors de l'entourage familial. Si l'enfant est stimulé à la maison, si on lui offre une ouverture d'esprit suffisante à la maison, c'est aussi une bonne chose.

*Le plus important, c'est de donner de l'ouverture, de la stimulation, de lui donner un rythme pour le préparer à la vie future. »*

Face à ces enjeux de taille, Caroline Defossé sait qu'il ne faut pas prendre les choses à la légère. D'ailleurs, comme elle aime le préciser : « L'enseignement maternel, c'est même plus qu'un choix, c'est une vocation. Depuis que j'ai 8 ans, je sais que je veux faire ça. C'est une évidence. J'aime le côté affectif de la

fonction. À l'école maternelle, on reproduit un cocon, c'est une prolongation de la vie de famille. Pour moi, l'école maternelle, c'est aussi donner les premières clés pour faire de l'enfant un citoyen responsable, quelqu'un en accord avec ses pensées. On va s'ouvrir aux autres, apprendre le partage. Je ne voudrais vraiment pas faire autre chose. On retire tellement de satisfaction d'être au contact des enfants. Pour ma part, je n'ai

jamais pensé que je venais à l'école avec des pieds de plomb. On travaille dans l'humain. On fait du social, du psychologique, du médical... On est dans la polyvalence. Et dans ce sens, pour moi, le Pacte est tout bon pour la maternelle. Maintenant, j'é mets quand même deux réserves. D'abord, quid après les prochaines élections ? Le Pacte sera-t-il maintenu ? Et ensuite, quand on nous promet des moyens supplémentaires, via notamment des personnes supplémentaires, j'espère juste qu'il s'agira de personnel formé. Il faut reconnaître que nous sommes multitâches donc des profils supplémentaires pour une aide administrative ou pour de la puériculture seraient les bienvenus. J'avoue que pour le maternel, ce Pacte est plein de bonnes intentions mais j'attends quand même de voir la mise en pratique. Mais c'est une valorisation du maternel et c'est important pour nous. » ■

# « Ils ont une grande envie d'apprendre »

**Françoise Habets**  
**revendique l'importance**  
**de l'école maternelle,**  
 avec des missions  
 d'apprentissage et de  
 vivre ensemble.

● **Raphaëlle GILLES**

**F**rançoise Habets est institutrice maternelle à Saint-Michel, à Verviers, depuis 4 ans. Pour elle, c'est un choix totalement assumé. D'ailleurs, elle ne se verrait pas faire autre chose ! À 44 ans, cette Welkenraedtoise le clame haut et fort : oui, l'école maternelle a toute son importance. « C'est vrai que lorsque les enfants arrivent à deux ans et demi ou trois ans, ça peut être parfois un peu difficile. Mais après, surtout en troisième, on retrouve du plaisir chez les enfants. À cet âge, les enfants ne se jugent pas et ils ont une grande envie d'apprendre. Ici, nous travaillons l'éveil, l'artistique, le ludique. On apprend par le jeu, la manipulation, la créativité. Tout doit se faire dans le plaisir. »

Au quotidien, Françoise Habets se donne d'ailleurs plusieurs missions. « L'école maternelle est le lieu d'apprentissage où on s'accepte, où on assimile le vivre ensemble. Apprendre à dire bonjour par exemple... C'est un lieu de sociabilisation important. Il y a des règles à respec-

ter et une charte est signée par l'enfant. Être un bon citoyen, ça ne vient pas facilement. »

Pour cette institutrice motivée, ce qui importe aussi, ce sont les fondements inculqués aux bambins. « Nous les ouvrons au monde, à des choses très variées qu'elles soient créatives, scientifiques... C'est une ouverture d'esprit. » Pour elle, l'obligation scolaire dès la 3<sup>e</sup> maternelle est donc très importante.

« Je dois reconnaître que cette année, les enfants sont assez réguliers. J'ai toujours un ou deux absents mais en général, la fréquentation scolaire est respectée. Personnellement, je suis pour l'obligation en maternelle car l'enfant qui a des difficultés par la suite est celui qui n'a pas été stimulé à la maison. Que l'enfant vienne à l'école, qu'il s'ouvre au monde. Si l'enfant est stimulé en dehors de la maison, je pense qu'il pourra s'en sortir en première primaire mais s'il reste à la maison devant la télévision ou sur sa tablette... Dans cette école, nous accueillons des enfants issus d'un milieu socio-économique plus faible et en classe, on voit combien il est important de

stimuler les enfants. Parfois, dans un milieu plus précaire, on ne voit pas spécialement l'importance de l'école maternelle, et pourtant... Je vois tellement d'enfants qui ont envie d'aller de l'avant, d'apprendre de nouvelles choses. Je sais qu'ils avanceront grâce à l'école. Ne serait-ce par exemple que vis-à-vis de l'apprentissage du français. » ■

# « De l'aide concrète avec des gens qualifiés »

**A** 42 et 46 ans, Dorothée Doudelet et Carine Kerff sont institutrices en maternelle à l'athénée Thil Lorrain, à Verviers. Toutes les deux passionnées par leur job, elles concèdent tout de même que ce n'est pas facile tous les jours...

*« C'est un métier de plus en plus compliqué, explique Dorothée Doudelet, qui enseigne aux bambins de 3<sup>e</sup> maternelle. Les élèves ne parlent pas tous français, on a parfois des classes surchargées. Dans ce cadre, par rapport aux nouveautés du Pacte, l'idéal serait en effet d'avoir des aides supplémentaires, notamment des puéricultrices. De l'aide concrète avec des gens qualifiés. »*

Car pour les deux enseignantes, « l'école maternelle, c'est la base de l'éducation. Si l'enfant ne reçoit pas les bases, s'il n'est pas bien encadré, il ne sera pas épanoui. L'école maternelle, c'est bon pour l'épanouissement personnel, pour la confiance en soi. Sans oublier qu'elle permet la sociabilisation, qu'elle apprend la vie de groupe, le vivre ensemble ».

Les deux institutrices sont

donc partantes pour l'obligation scolaire dès l'âge de 5 ans. « C'est une bonne chose, commente Dorothée Doudelet. L'enfant qui n'a pas fréquenté l'école maternelle avant d'entrer en primaire manquera de certains prérequis. Il y aura un décalage énorme. » Et ce, même si ces deux institutrices insistent sur le fait qu'en maternelle, les prérequis sont assimilés sur la manipulation, le jeu, la créativité. « Notre force, c'est la convivialité. On instaure une chaleur familiale. Mais nous ne sommes pas des gardiennes mais bien des institutrices ! »

Et qui dit moyens supplémentaires accordés en maternelle dit aussi valorisation ? « Oui, c'est une reconnaissance, concède Carine Kerff. Les mesures prévues pour nous vont rendre de l'importance à ce qu'on fait. Car nous voulons avant tout que l'enfant prenne du plaisir à venir à l'école et qu'il puisse trouver sa voie. Très rapidement, dès le plus jeune âge, on peut déceler les matières qui attireront les enfants... » ■

R.G.